

# Les députés défendent «leur droit» à l'absentéisme !

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4484 - Mercredi 23 mai 2018 - Prix : 10 DA

Prochaine installation d'un groupe de travail

## Bedoui veut revoir le mode de distribution des aides sociales

Page 24

Paiement à distance des créances des entreprises de bâtiment

## La Caisse nationale du logement se dote d'une plateforme numérique

Page 3

### Un faucon dans l'habit du diplomate

Par Mohamed Habili

**P**our bien montrer qu'on ne rigole plus, que le temps est dépassé où l'Iran pouvait compter sur l'insistance des Etats-Unis, le secrétaire d'Etat Mike Pompeo, a posé pas moins de 12 conditions que l'Iran doit satisfaire s'il veut seulement rester en vie. Bien entendu, le ton fauconesque (traduction littérale de hawkish) d'un homme que sa réputation a précédé n'a pas été jusqu'à adopter ce langage décomplexé, mais c'est tout comme. Si l'Iran ne devait se plier qu'à une seule d'elles, il cesserait d'exister dans sa forme actuelle aussi sûrement que s'il avait été enseveli sous un tapis de bombes aux dimensions de son territoire. Il n'aurait même pas le temps de se soumettre aux 11 restantes. En fait, ces conditions sont une seule : le régime iranien doit périr, mais multipliée par 12. En faucon irréfutable, le tout nouveau secrétaire d'Etat n'a d'ailleurs pas caché qu'il attendait des Iraniens qu'ils se donnent des dirigeants acceptables à la fois pour son pays et pour ses alliés dans la région. Et il avertit : le but des Etats-Unis n'est pas de négocier un nouveau deal avec l'Iran sur son programme nucléaire mais de le faire rentrer bon gré mal gré dans l'ordre américain pour la région. Le moyen pour ce faire dans un premier temps : des sanctions, non pas d'ailleurs économiques, les Etats-Unis n'en ont plus les moyens, mais financières, comme le monde n'en a jamais vu. 12 fois donc la même condition indiscutable, mais étrangement, pas d'ultimatum. Pompeo n'en a donné aucun. Comment est-ce possible ?

Suite en page 3

## Tayeb Louh à l'inauguration du tribunal d'El Milia

# «La modernisation de l'acte judiciaire est incontournable»



«Vous devez vous y habituer, vous y adapter», a-t-il lancé à l'endroit de l'ensemble des personnels. L'introduction des outils de modernisation dans la gestion de l'acte judiciaire est «inévitable». C'est ce qu'a déclaré, hier Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, lors de l'inauguration officielle du nouveau siège du tribunal d'El Milia, Jijel. [Lire page 2](#)

Greffe rénale à Constantine

## Un statu quo fatal qui a «cassé les reins» de l'hôpital de Daksi

Page 4

Nouvel album, 27° du nom

## Beihdja Rahal présentera à Alger une nouba mezdj Maya-Rasd Eddil

Page 13

Tayeb Louh à l'inauguration du tribunal d'El Milia

## «La modernisation de l'acte judiciaire est incontournable»

■ «Vous devez vous y habituer, vous y adapter», a-t-il lancé à l'endroit de l'ensemble des personnels. L'introduction des outils de modernisation dans la gestion de l'acte judiciaire est «inévitable». C'est ce qu'a déclaré, hier, Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, lors de l'inauguration officielle du nouveau siège du tribunal d'El Milia, Jijel.

De nos envoyées spéciales à Jijel, Linda Naïli et Soraya El Haddad

**A** ce titre, Tayeb Louh, inspectant les différents services du nouveau tribunal, a insisté sur le recours aux moyens technologiques dans l'exercice des différents métiers de la justice. «Nous avons réalisé de grands pas dans la réforme du secteur de la Justice. Le volet de la modernisation connaît un essor sans précédent et nous devons le mener à bout», a-t-il déclaré aux greffiers. «Vous devez vous y habituer, vous y adapter», a-t-il lancé à l'endroit de l'ensemble des personnels. L'introduction des outils de modernisation dans la gestion de l'acte judiciaire est «inévitable», soutiendra-t-il, dans la mesure où «le but final, certes, profitera au secteur de la justice, mais aussi aux justiciables qui pourront ainsi recouvrer leur confiance en la justice», assure-

ra-t-il. «C'est là une volonté du président de la République qui insiste sur l'introduction des outils et mécanismes de modernisation dans la gestion de l'acte judiciaire». Aussi, appellera-t-il à «investir dans les ressources humaines à travers la formation». «Celui qui n'avance pas recule», lancera-t-il au parterre d'avocats, de magistrats, de greffiers et autres personnels de la justice.

En outre, poursuivant sur le processus de réformes engagées par son secteur à l'initiative du chef de l'Etat, premier magistrat du pays et président du Haut Conseil de la magistrature qui depuis son arrivée a insisté sur la réforme de la justice, pierre angulaire de l'édification de l'Etat de droit, Louh soulignera qu'à la consécration, par la Constitution amendée de 2016, du principe de la protection de la défense, s'ajoute la réglementation en adaptation permanente afin de répondre aux exigences de l'heure. Ainsi, après l'amende-



PH. Soraya El Haddad

ment du code de procédure pénale, aujourd'hui s'impose la révision du code de procédure civile et administrative, annoncera-t-il. Par ailleurs, Louh a remis sur la table l'amendement du code de procédure civile et administrative, après celui de procédure pénale. Lors de son déplacement dans la wilaya de Jijel, le ministre de la Justice a également rencontré la société civile locale. Il a saisi cette occasion pour revenir longuement sur les acquis de la concorde civile initiée par le Président Bouteflika, œuvre de réconciliation dont les ondes ont dépassé les frontières nationales, notamment par l'aval de l'ONU de la Journée du vivre-ensemble en paix. Tayeb Louh a également insisté pour que la justice soit imprégnée de cet esprit et qu'elle soit rendue dans l'intérêt social et économique du citoyen, à préserver par des décisions justes et équitables.

L. N.

Nouvelle  
**Renault CLIO**  
Tout commence par un regard



**RENAULT**  
Passion for life



A partir de  
**1 999 000 DA**

Pour plus d'informations : 0770 905 000 / contact.client@renault.dz

www.renault.dz 

Projet de règlement intérieur de l'APN

# Les députés défendent «leur droit» à l'absentéisme

■ La majorité des députés ont estimé que les articles relatifs aux sanctions prévues en cas d'absence aux travaux d'«humiliantes et réductrices» lors de la séance consacrée au débat du projet de loi portant règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale.

Par Thinhinene Khouchi

Il semblerait que les articles relatifs aux sanctions prévues en cas d'absence aux travaux ne soit pas du goût des députés qui ont exprimé leur mécontentant et défendu leur droit à l'absentéisme. En effet, le député du parti du Front de libération nationale, Naoum Ben Lakhdar, a précisé que certaines dispositions du projet de loi, notamment l'article 69 relatif aux sanctions prévues à l'encontre du député en cas d'absence aux travaux de l'Assemblée populaire nationale et des plénières «comportent des dépassements et des expressions inconvenables pour le député». Pour le député du parti du FLN Mohamed Kadik, les dispositions de la Constitution relatives à la question des absences sont en contradiction avec les articles du projet de Règlement intérieur à l'examen. «L'absence visée dans la Constitution s'entend de l'abandon total par le député de ses tâches parlementaires et non pas des absences successives», a-t-il dit. Selon l'article 69 dudit projet, après le cumul de trois absences injustifiées aux travaux des commissions et aux séances plénières, le député s'expose à des sanctions pouvant aller à une ponction sur l'indemnité parlementaire, comptabilisée sur la base des journées d'absence. Le cumul de trois absences successives injustifiées durant la même session prive le député concerné du droit de postuler à un quelconque poste au sein de l'Assemblée au titre du renouvellement suivant. Les députés du (RND) ont, eux aussi, fustigé les dispositions relatives aux mesures disciplinaires et aux sanctions prévues dans le projet de loi. Le député Hakim Berri a



appelé à introduire un article visant à imposer le respect des séances en interdisant l'accès au budget de l'Assemblée et qui est adopté uniquement par le bureau de l'Assemblée et ce, sans qu'il soit soumis au débat et à l'adoption. Pour sa part, la députée du Parti des travailleurs, Khadija Boudine a mis l'accent sur le problème de l'absentéisme, estimant que les sanctions prévues dans le projet de Règlement intérieur étaient très sévères, proposant de s'en tenir à l'article 72 qui stipule les cas où le député est interdit de prendre la parole. Les députés du même parti ont préconisé le recours aux interprètes simultanés lors des séances de travaux, en deux langues arabe et amazighe, et de créer une chaîne de télévision parlementaire. Outre les sanctions en cas d'absences

répétées qu'ils ont qualifiées d'humiliantes et les critiques formulées quant à l'absence du rôle de l'opposition parlementaire, les députés du MSP ont préconisé la création d'une commission permanente pour la Palestine et les causes justes. De son côté, le FFS a estimé que la déduction des indemnités comme sanction en cas d'absence ne résoudra pas le problème, indiquant que la plupart des députés, notamment ceux proposant, ne seront pas affectés par cette mesure car ils ne cherchent à travers leur présence à l'Assemblée que les avantages de l'immunité parlementaire. Plusieurs députés de l'APN ont proposé, par ailleurs, l'introduction du vote électronique pour faciliter la tâche aux députés.

T. K.

Paiement à distance des créances des entreprises de bâtiment

## La Caisse nationale du logement se dote d'une plateforme numérique

Un nouveau portail électronique devant lier les entreprises de réalisation et les promoteurs activant dans le domaine de l'habitat à la Caisse nationale du logement a été lancé à Alger sous l'appellation «espace institutionnel». Ce nouveau portail permet de suivre et de payer «à distance» les créances relatives à la réalisation des programmes de logement et ce, dans le cadre de la numérisation du secteur de l'Habitat. Ce mécanisme a été mis en place pour «le suivi en temps réel» et le paiement des créances des entreprises de réalisation publiques et privées (nationales et étrangères), des bureaux d'études et des promoteurs activant dans le domaine de l'habitat en général et ce, à travers le

site web de la CNL qui s'est doté d'un nouveau portail électronique «Espace institutionnel». Le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, a affirmé à cette occasion, que la création de cet espace efficace et transparent «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika visant à renforcer le développement humain à travers notamment l'amélioration du cadre de vie des habitants». «Ce mécanisme s'inscrivant dans le cadre du plan d'action du gouvernement a été conçu pour la numérisation du secteur de l'Habitat et la promotion des conditions de travail», a souligné le ministre. Outre la bonne gestion des projets, ce nouveau portail permettra, selon le ministre,

de renforcer «la confiance mutuelle» et «le contact permanent» dans des conditions de travail positives et efficaces, ce qui contribuera à l'accélération des travaux et le respect des délais impartis. «La réussite du secteur est tributaire du succès des acteurs de l'opération de construction et d'édification outre la mise en place de ces mécanismes qui facilitent leurs missions dans le cadre de la modernisation du secteur», a encore soutenu M. Temmar. Le premier responsable a veillé à l'accélération du paiement de toutes les factures arriérées des entrepreneurs avec transparence et traitement automatique de tous les dossiers. Le ministre a accordé à la CNL un délai de trois mois au maximum pour

évaluer le portail et rattraper, ainsi, tout éventuel dysfonctionnement. Aussi, le nouveau portail permettra au ministère de tutelle de contrôler «à distance» le taux d'avancement des projets et des procédures des créances tout en suivant les étapes par lesquelles passe «la facture». Selon M. Temmar, toutes ces opérations révéleront s'il existe un abus de la part du ministère dans le paiement des factures, ce qui contribuera à l'élimination de la bureaucratie. Les différentes informations relatives à la facture seront enregistrées sur ce portail à l'instar de la date de signature de la facture, la date du dépôt à la banque, le montant de la facture et les parties concernées par l'exécution. Ledit portail a été doté d'un antivirus en

LA QUESTION DU JOUR

### Un faucon dans l'habit du diplomate

Suite de la page une

Laisse-t-il donc aux Iraniens pleine latitude à cet égard ? Serait-ce qu'ils n'aient pas de choix, à part celui du train auquel ils se rendraient à l'abattoir ? En fait, Pompeo n'a pas donné de délai parce qu'il ne veut pas empiéter sur les plates-bandes de John Bolton, le conseiller à la sécurité, qui l'a fixé à peine Donald Trump avait-il fini de dénoncer l'accord de 2015. Un ultimatum d'ailleurs en deux temps : d'ici à 90 jours, sous certaines conditions, et d'ici à 180 jours sous d'autres. Le problème, c'est que cet ultimatum à double détente, comme c'est souvent le cas dans un acte terroriste, n'est pas à l'adresse de l'Iran, pour qui le retour des sanctions c'est pour tout de suite, mais des pays qui continueraient à faire du business avec lui, et plus particulièrement à l'usage des alliés européens, pour qu'ils ne puissent pas dire ensuite qu'ils ne savaient pas. Les sanctions frappant l'Iran ne suffisant pas, il faut encore l'isoler en faisant peur aux Européens, ou plus exactement à leurs banques. Car obtenir la même rétractation de la part des Chinois, des Russes, et d'autres encore, que l'idée d'être pénalisés par le système bancaire américain ne terrorise pas outre mesure, ne sera pas chose facile. Au demeurant, quand on pose 12 fois la même condition, c'est que l'on est 12 fois moins sûr que si on y va d'une seule. En fait, les Américains savent que leurs chances pour que l'Iran se livre à leurs raisons sans se battre sont nulles. Un régime issu d'une révolution n'est pas du genre à avoir la lâcheté des banques européennes. D'autant que les sanctions, l'Iran connaît plutôt bien, étant depuis longtemps sous leur régime. Celles que les Etats-Unis ont rétablies ces derniers jours sont d'une sévérité telle que l'on se demande ce qu'ils peuvent bien leur ajouter pour qu'elles deviennent les pires de toute l'histoire des hommes et des Etats.

M. H.

vue de protéger les différentes données et opérations introduites ou envoyées via le portail. Pour leur part, les entrepreneurs ayant bénéficié des opérations de traitement des dossiers et des paiements «à distance» des factures se sont félicités de la modernisation des activités de la CNL. Concernant la modernisation du secteur, le ministre a fait savoir que la prochaine opération concernera le permis de construire électronique, ajoutant que son département ministériel poursuivra ses efforts visant la modernisation de toutes les structures relevant du secteur.

Meriem Benchaoua

Greffe rénale à Constantine

# Un statu quo fatal qui a «cassé les reins» de l'hôpital de Daksi

■ De centre transplantateur par excellence, l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) d'uro-néphrologie et de transplantation rénale de Constantine est réduit actuellement à un simple service d'hémodialyse, dommageable aux patients éligibles à la greffe, victimes d'un statu quo fatal qui a «cassé les reins» à ce fleuron de la transplantation rénale.

Par Lydia Rahmani

Pionnier dans la greffe rénale en Algérie dans les années 2000 avec 6 greffes réalisées sur cadavre, dont la première remonte à décembre 2002, l'EHS «D' Abdelkader-Boucherit» de Constantine est aujourd'hui à la traîne, plombé par un dissension inextricable entre acteurs «premiers de cordée», intervenant dans le processus de transplantation. Cette situation fait, à ce titre, «regretter» à Badrou Rahab, président de l'association des greffés de Constantine et l'un des tout premiers greffés de l'EHS, cette «période révolue où les opérations de greffe rénale se succédaient, redonnant l'espoir et une seconde vie aux insuffisants rénaux». Opéré en octobre 2000 à l'EHS Daksi à l'âge de 24 ans, M. Rahab déplore, dans une déclaration à l'APS, «l'arrêt de la greffe rénale dans cet établissement hospitalier qui était leader en Algérie en la matière», saluant néanmoins «l'engagement sans faille de l'équipe médicale du service de néphrologie qui continue d'assu-



PH.D. R.

rer la prise en charge et le suivi nécessaires aux patients». Des patients «fragiles», souligne-t-il, car «les greffés vivent en permanence avec la peur du rejet, ils ont besoin d'une hygiène de vie spéciale d'autant qu'ils peuvent être sujet à toutes sortes de problèmes de santé», ajoutant que ces malades considèrent cet EHS comme «une seconde maison où ils se sentent en sécurité». Le président de l'association des greffés de Constantine évoque aussi l'impossibilité pour les patients éligibles à une éventuelle greffe rénale d'effectuer certains prélèvements, examens cliniques et radiologies au sein de cet établissement, ce qui les contraint, dit-il, à se rendre au CHU Benbadis de Constantine ou à Alger, citant le cas du type de sérologie de HLA (une analyse indispensable réalisée avant une greffe rénale). Selon lui, les activités de cet EHS se résument actuellement à des séances d'hémodialyse, au demeurant budgétivores, et à des interventions d'urologie, alors que des

dizaines de malades aspirent à recevoir un rein salvateur qui les arrachera à l'emprise du générateur de dialyse.

## Des greffes par «procuration»

Depuis la première greffe rénale réalisée le 7 mai 2000 sur un malade originaire de Tébessa, l'EHS «D' Abdelkader Boucherit» comptabilise, à ce jour, «une centaine de greffes», en plus d'une douzaine de greffes par «procuration», effectuées depuis 2016 dans les services de néphrologie des CHU d'Annaba et Batna, a-t-on appris. A défaut d'être opérés au sein même de l'EHS de Constantine, «l'équipe médicale du service de néphrologie procède, comme toujours, à la préparation des malades et aux dossiers médicaux», explique le D' Souheila Zemmouchi, chef de service, précisant qu'une «trentaine de couples» (donneurs-receveurs) sont suivis en ce moment dans la perspective d'une transplanta-

tion rénale à Annaba ou Batna. C'est notamment le cas d'Amira, une étudiante de 25 ans, qui s'apprête à recevoir le rein de sa grande sœur, dont la compatibilité a ravivé chez elle une lueur d'espoir, d'autant qu'elle se soumet, confie-t-elle, aux épuisantes séances d'hémodialyse depuis trois mois. Approchée au sein du service de néphrologie, Amira nourrit beaucoup d'espoir et exprime le souhait que l'intervention de transplantation rénale, prévue à Annaba, lui permette de reprendre le cours de sa vie là où il s'est interrompu depuis la découverte de sa maladie. Elle a également fait part de son «soulagement» de ne pas souffrir d'une quelconque autre pathologie qui annihilerait toutes ses chances d'être greffée, accomplissant avec beaucoup de courage les nombreux examens médicaux et analyses exigés, dont la majorité doit être effectuée dans d'autres structures de santé. A ce titre, le D' Zemmouchi a plaidé en faveur d'un «regroupement» de toutes les disciplines au sein de la clinique rénale de Constantine, afin que les patients puissent faire les prélèvements, les examens complémentaires et la greffe au même endroit, mais aussi en vue d'une meilleure prise en charge post-opératoire des greffés.

## Des «entraves» pénalisantes pour les malades

Fort d'une équipe de 10 chirurgiens, le service de transplantation rénale de l'EHS «D' Abdelkader-Boucherit» n'a effectué «aucune greffe rénale depuis 2014 et ce, en dépit de l'existence de trois salles opératoires fonctionnelles, conformes et dotées d'équipements modernes», a relevé Abdelghani Fadel, directeur de cette structure sanitaire. «La greffe rénale est à l'arrêt à Constantine à cause d'entraves existant au niveau du service de transplantation rénale», a-t-il précisé, mettant l'accent, à cet effet, sur «l'absence de rendement du médecin chef du service depuis 12 ans,

contraignant l'EHS à trouver une solution de substitution en transférant les malades vers les wilayas de Annaba et Batna». Abondant dans le même sens, Laid Benkhedim, directeur local de la santé, fait état lui aussi d'«entraves» au niveau du service de transplantation rénale qu'il impute au médecin chef de service, en dépit de la disponibilité de «tous les moyens humains et matériels nécessaires». Il a fait savoir, à ce propos, qu'un «rapport circonstancié a été transmis au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en vue de trouver les solutions adéquates», ajoutant qu'«en attendant de réorganiser cette activité (la greffe rénale) à Constantine, les patients sont orientés vers les hôpitaux d'Annaba et de Batna». Contacté par l'APS, le médecin chef du service d'urologie et de transplantation rénale à l'EHS «D' Abdelkader-Boucherit», le P' Abderrezak Dahdouh, se défend, pour sa part, de «faire entrave» aux opérations de greffe rénale suspendues depuis plusieurs années à Constantine, renvoyant le problème à «une crise de gestion» au niveau de cet établissement de santé. Attestant avoir «informé le ministère de la Santé de la situation», ce spécialiste affirme que le statu quo n'est pas lié à «l'incompétence et à l'absence de volonté, mais à un manque de moyens» estimant, à ce titre, avoir «une obligation de moyens pour ne pas faire courir de risque aux patients, notamment pour une intervention lourde comme la greffe rénale». Comptabilisant un effectif global de 447 personnes, l'EHS d'uro-néphrologie et de transplantation rénale de Constantine repose sur un personnel médical pluridisciplinaire (chirurgie, hémodialyse, analyses), se trouvant aujourd'hui dans l'attente d'une réaction de la tutelle et qui assure que l'établissement a les «reins suffisamment solides» pour réactiver la greffe rénale.

L. H./APS

## Front Polisario

# Un important stock de mines antipersonnel détruit à Tifariti

Le Front Polisario a procédé à Tifariti (territoires sahraouis libérés) à la destruction d'un important stock de mines antipersonnel sous la supervision du programme des Nations unies anti-mines (UNMAS) et conformément à la Convention de Genève. La cérémonie de déminage a eu lieu lundi, en marge des festivités de commémoration du 45<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte sahraouie armée, en présence du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, ainsi que d'une importante délégation composée d'ambassadeurs, de diplomates et de représentants d'organisations de la société

civile. Il s'agit de la septième opération du genre, consistant cette fois-ci à la destruction d'une quantité de 2 500 mines antipersonnel, et ce, conformément à un programme élaboré depuis plus d'une décennie. Signataire de la Convention de Genève sur l'interdiction de mines antipersonnel, le Front Polisario a inscrit cette action dans le cadre d'«un objectif humanitaire et civilisationnel», a indiqué le ministre de la Défense nationale sahraoui, Abdellah Lahbib, regrettant le fait que les enfants du peuple sahraoui continuent à tomber en victimes des mines semées par l'occupant marocain. M. Lahbib a rappelé que l'Etat sahraoui a détruit 17 500 mines depuis 2006, après l'adhésion en 2005 du

Front Polisario à la convention de Genève. «Cette opération de déminage sera clôturée en novembre prochain par la destruction totale des mines antipersonnel en possession du Front Polisario», a également annoncé le responsable militaire, soulignant que ce travail est «le fruit d'un long processus mené par le Front Polisario avec le soutien des organisations internationales». De son côté, le responsable de la région Afrique de la Convention de Genève, Catherine Hiltzer, a félicité le Front Polisario pour «son engagement à détruire son stock de mines antipersonnel, malgré, a-t-elle reconnu, l'impasse politique actuelle». Le Maroc a toujours refusé d'adhérer aux Conventions

internationales d'interdiction des mines, à l'instar de la convention de Genève. L'occupant marocain a miné toutes les zones fréquentées par les Sahraouis. Selon les Nations unies, une superficie de 100 000 km<sup>2</sup> des territoires sahraouis occupés a été affectée par les mines et les munitions non explosées, faisant du Sahara occidental occupé parmi les dix pays les plus minés dans le monde. Selon les experts et les observateurs internationaux, quelque 7,5 à 9 millions de mines sont implantées le long du «mur de la honte», érigé par l'occupant marocain pour séparer les populations sahraouies.

Hani Y.

## Pétrole

# Le prix du panier de l'Opep se maintient au-dessus des 76 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 76,21 dollars, a indiqué, hier, cette Organisation sur son site web.

Par Assia D.

Vendredi, le prix du panier de référence du brut de l'Opep était de 76,47 dollars, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a fini à 79,22 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 71 cents par rapport à la clôture de vendredi, alors que le pétrole coté à New York est monté à son plus haut niveau depuis fin novembre 2014, renforcé par les menaces de sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela, deux importants producteurs de brut. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour juin a pris 96 cents pour terminer à 72,24 dollars. Selon des analystes, le marché était déjà bien disposé à l'ouverture avec l'accord entre la Chine et les Etats-Unis qui apaise les craintes d'une guerre commerciale. D'autre part, la menace de sanctions américaines contre l'Iran a poussé les prix plus haut, selon des analystes. Le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a présenté lundi la «nouvelle stratégie» des Etats-Unis après la décision fracassante annoncée le 8 mai par Donald Trump de se retirer de l'accord sur le nucléaire iranien, en assurant que les Etats-Unis allaient exercer une «pression financière sans précédent» sur Téhéran, avec «les sanctions les plus fortes de l'Histoire». M. Pompeo a en outre assuré que les entreprises qui feraient affaire en Iran dans des secteurs interdits par les sanctions américaines «seront tenues responsables». En outre, la menace de sanctions



PHOTO: R.

américaines contre le Venezuela est considérée par certains analystes comme un autre élément d'inquiétude autour de l'offre de brut sur le marché mondial. Au

lendemain de la réélection du président Nicolas Maduro jusqu'en 2025, les Etats-Unis ont annoncé de nouvelles mesures pour isoler encore un peu plus

économiquement ce pays. Toutefois, des analystes soulignent que les sanctions annoncées lundi n'affectent pas a priori directement le pétrole. Dans son

dernier rapport mensuel, publié lundi, l'Opep a une nouvelle fois pompé moins de brut que ne lui permet l'accord de limitation de la production conclu fin 2016 avec dix autres producteurs. Quant à la demande, l'Organisation a revu à la hausse de 25 000 barils par jour son estimation de la croissance pour cette année : la demande devrait atteindre 98,85 mbj, soit une hausse annuelle de 1,65 mbj. D'autre part, l'Opep et ses dix partenaires continuent de respecter l'accord de réduction de la production. Ils ont atteint en mars dernier un niveau de conformité record de 149%, avec leurs engagements de réduction de la production pétrolière. Ces efforts collectifs «continuent de donner des résultats positifs», avait estimé le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC). L'Organisation et ses dix partenaires, dont la Russie, vont tenir une nouvelle réunion en fin juin à Vienne. **A. D.**

Après la baisse des droits de douane par la Chine

## L'euro rebondit face au dollar

L'euro rebondissait hier face au dollar, après avoir atteint la veille un plus bas depuis novembre, profitant de l'annonce de la Chine d'une baisse des droits de douane sur les automobiles, dont l'Allemagne devrait bénéficier à plein. L'euro valait 1,1806 dollar contre 1,1791 la veille. Lundi, il était descendu jusqu'à 1,1717 dollar, son plus bas niveau depuis le 21 novembre 2017. La monnaie unique européenne montait très légèrement aussi face à la devise japonaise à 131,06 yens, contre 130,94 yens lundi soir. Le billet vert était stable face à la monnaie nippone à 111,00 yens contre 111,05 yens lundi soir. Après avoir entamé la session en baisse, l'euro s'est repris avec l'annonce de la Chine d'une réduction de 25% à 15% de ses droits de douane sur les automobiles importées. «C'est particulière-

ment bénéfique pour les exportateurs allemands et japonais, qui dominent le secteur chinois», a expliqué un analyste. Selon M. Patel, la monnaie unique a également bénéficié de la stabilisation des actifs italiens, en attendant de futurs développements sur le front politique. «La décision du président Sergio Mattarella pour désigner le prochain Chef du gouvernement reste attendue», selon la même source. Pour un autre analyste «les risques de baisses (de l'euro) restent significatifs», alors que les marchés craignent un dérapage budgétaire de la troisième économie de la zone euro et que le vice-président de la Commission européenne chargé de l'euro, Valdis Dombrovskis, a exhorté le prochain gouvernement à mener «une politique budgétaire raisonnable». «Le meilleur scénario pour l'euro serait que des don-

nées macroéconomiques prouvent que la contagion depuis l'Italie (où des conséquences négatives semblent inévitables) à d'autres pays membres, soit limitée», afin de ne pas entraver l'action de la Banque centrale européenne (BCE), a-t-il ajouté. La BCE a prévu de normaliser progressivement sa politique monétaire ultra-accommodante à partir de la fin de l'année, ce qui est à terme synonyme de hausse des taux. Et une hausse des taux rend la devise plus rémunératrice et donc plus attractive pour les cambistes. Concernant le dollar, les investisseurs dirigeraient les prises de parole de deux membres de la Réserve fédérale américaine (Fed), l'un avec droit de vote, l'autre sans, affirmant que l'inflation devrait être au-des-

sus de la barre des 2% prochainement mais que cela ne devrait pas se traduire par une accélération du rythme de normalisation. Cette semaine, les marchés surveilleront justement les comptes rendus des dernières réunions des banques centrales américaine et européenne, respectivement aujourd'hui et demain. L'or s'échangeait à 1 293,78 dollars, contre 1 292,60 la veille. Lundi, il est tombé à 1 282,18 dollars, son plus bas niveau depuis fin décembre. Le bitcoin était à 8 290,95 dollars, contre 8 406,88 dollars lundi soir, selon des chiffres compilés par le fournisseur de données financières Bloomberg. La monnaie chinoise valait 6,3700 yens pour un dollar, contre 6,3835 yens pour un dollar lundi. **F. H./APS**

Italie

## Prévision de croissance de 1,4% en 2018

Le Produit intérieur brut (PIB) de l'Italie devrait augmenter de 1,4% en 2018, en légère baisse par rapport aux prévisions d'avril, a annoncé hier l'Institut national des statistiques dans ses «Perspectives pour l'économie italienne en 2018». Le gouvernement sortant prévoyait le 26 avril une croissance de 1,5% pour l'année en cours. «Le scénario actuel est caractérisé par certains risques vers la baisse en raison d'une évolution plus modeste du commerce international et d'une hausse plus marquée du prix du pétrole», précise

l'Istat dans son document. «D'une manière générale, une évolution du commerce mondial et du prix du pétrole plus défavorable que celle en cours pourrait entraîner en 2018 une croissance du PIB inférieure de 0,2 point», c'est-à-dire de 1,2%, précise l'Istat. «Des mesures plus favorables aux investissements pourraient en revanche représenter un élément de soutien à l'économie», ajoute l'Istat. L'Institut italien ne donne ses prévisions que pour l'année en cours, soulignant «une amélioration de l'emploi (+0,6%) et une

progressive mais lente baisse du taux de chômage (10,8%)». Le gouvernement italien avait indiqué le 26 avril prévoir une croissance du PIB de 1,5% en 2018, de 1,4% en 2019 et de 1,3% en 2020, après 1,5% en 2017. «Il y a des risques de tensions géopolitiques et en termes d'échanges commerciaux, mais nous confirmons une croissance de 1,5% du PIB en 2018, comme en 2017. Il s'agit d'une estimation prudente», avait alors déclaré le ministre de l'Economie et des Finances, Pier Carlo Padoa-Schioppa.

**M. A.**

Chine

## Baisse à 15% des droits de douane sur les automobiles importées

LA CHINE réduira de 25% à 15% ses droits de douane sur les automobiles importées à compter du 1<sup>er</sup> juillet, a annoncé hier le ministère des Finances, quelques jours après l'annonce d'un armistice avec les Etats-Unis dans leurs différends commerciaux. Le président chinois, Xi Jinping, avait annoncé début avril une baisse «considérable» des taxes à l'importation des voitures en Chine cette année, mais sans donner de chiffres ni fournir de calendrier. Dans un communiqué, le ministère a précisé que les droits de douane seraient également réduits pour l'importation de pièces détachées automobiles. Cette décision est prise «afin de poursuivre les réformes et l'ouverture, de promouvoir la réforme de l'offre ainsi que la transformation et la modernisation du secteur et de répondre à la demande des consommateurs», a expliqué le ministère. Les voitures importées en Chine font jusqu'à présent l'objet d'une taxe prohibitive de 25% : une pomme de discorde avec Washington, le président Donald Trump citant volontiers cet exemple pour fustiger la politique commerciale «protectionniste» du régime communiste. Les Etats-Unis imposent des droits de douane de 2,5% à l'importation des automobiles. **R. E.**

## Boumerdès

# Remise des clés et ordres de versement de 1 590 logements

■ Au moins 1 590 familles de différentes communes de Boumerdès ont reçu lundi les ordres de versement et les clés de leurs logements réalisés dans différentes formules.



Par Lyes B.

La remise des décisions et clés aux familles bénéficiaires s'est déroulée au cours d'une cérémonie organisée, à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire du séisme du 21 mai 2003 qui a frappé Boumerdès et d'autres wilayas avoisinantes, et ce, en présence des autorités locales et des pré-

sidents des communes concernées. Cette opération a notamment profité à près de 600 familles, occupant des chalets à Zemmouri (Est de Boumerdès), qui ont bénéficié de logements publics locatifs (LPL) et ce dans le cadre de la poursuite du programme d'éradication des chalets installés à travers la wilaya, au lendemain du séisme. Près de 400 autres familles ont béné-

ficié, par la même occasion, de logements socio-participatifs dans la commune de Hammadi (Ouest de Boumerdès), au même titre que 82 autres familles ayant bénéficié de logements de type participatif locatif. Quelque 160 familles ont bénéficié de logements socio-participatifs à Ouled Hadadj, contre 100 familles destinataires de LPL et 55 autres de LSP dans la même

commune. Quelque 110 autres familles ont bénéficié de LSP à Ouled Moussa, contre 83 familles bénéficiaires de LPL à Boudouaou. Le programme d'éradication des chalets, installés à travers la wilaya au lendemain du séisme avant leur redistribution dans un cadre social, se poursuit à raison de trois opérations de démolition par mois. Sachant que les prochaines opérations de relogement bénéficieront à un millier de familles à Boudouaou, 700 à Thénia et 650 à Dellys. L'opération de démolition des 14 927 chalets, répartis sur 95 sites à travers 28 communes de la wilaya a abouti, à ce jour, à l'éradication de plus de 8 400 chalets, soit un taux de 57 % de la totalité des chalets qui ont définitivement disparus du paysage de 17 communes sur 28 concernées. Leur démolition a permis la récupération d'une assiette de plus de 200 ha sur un foncier ciblé estimé à 800 ha. L'assiette libérée est destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8 400 logements AADL, 1.787 logements publics locatifs (LPL) et 1 120 logements promotionnels aidés (LPA). Outre cette cérémonie, la commémoration du 15<sup>e</sup> anniversaire de cette catastrophe naturelle a fait l'objet

d'une émission diffusée en direct, à partir du siège de la wilaya par le «Forum de la radio» de la chaîne1. Une exposition mettant en exergue le matériel utilisé lors de différentes catastrophes a été montée à l'occasion par la Protection civile de la wilaya, alors que le directeur du Logement a fait un exposé sur les effets du séisme sur son secteur, parallèlement à la projection d'un court-métrage intitulé «15 ans après le séisme».

L. B./APS

## Oran / Reliant la gare maritime au boulevard Front de mer Mise à l'essai de l'ascenseur électrique à la mi-juin

L'ASCENSEUR électrique reliant la gare maritime du port d'Oran au boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), va entrer en phase des essais à la mi-juin prochaine, a-t-on appris du directeur des transports de la wilaya, Rezzouk Mokhtar. L'ascenseur électrique permet le déplacement de 17 personnes à la fois depuis «La punaise», un jet d'eau situé sur le boulevard Front de mer jusqu'à la gare maritime du port d'Oran, a expliqué M. Rezzouk, indiquant que l'entrée en service de cet ascenseur devrait avoir lieu le 5 juillet prochain. Evoquant les contraintes que rencontrent les passagers pour se rendre à la gare maritime, il a estimé que le projet, d'un coût total de 247 millions DA, permet aux voyageurs et aux travailleurs du port d'Oran et les autres institutions implantées dans les mêmes lieux et ceux adjacents d'avoir un accès direct à la ville. Initié en 2009 et lancé en 2012, le projet de réalisation de l'ascenseur en question a connu un sensible retard dans sa livraison, le chantier ayant vu des arrêts à répétition. Sa mise en service coïncidera avec la réouverture de la ligne maritime Oran-Ain El Turck et permettra ainsi aux estivants désireux de prendre cette navette maritime de rallier le port d'Oran en quelques minutes. A propos de la gestion de cet équipement, le même responsable a fait savoir que trois propositions sont à l'étude. Elles parviennent de l'établissement du transport public urbain et suburbain (Eto), ERMISO et l'entrepreneur de transport algérien par câbles (ETAC). Cette dernière, en charge de la gestion et de l'exploitation des téléphériques de la ville d'Alger ainsi que des téléphériques d'autres villes algériennes, serait en pôle position pour gérer ledit ascenseur, a indiqué Mokhtar Rezzouk.

R.R.

## Souk Ahras

### Approbation de 4 dossiers de projets d'investissement

Quatre dossiers sur 36 portant sur des projets d'investissement dans différentes activités ciblant plusieurs communes ont été approuvés à Souk Ahras, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Trente-six dossiers portant sur des projets d'investissement dans diverses activités avaient été examinés début de cette semaine, a-t-on indiqué au cours d'une réunion présidée par le wali, Abbas Badaoui, en présence des directeurs de l'industrie et des mines, des Domaines, de l'urbanisme et de la construction de la wilaya. Les 4 projets approuvés, relatifs aux secteurs de l'industrie et des services, sont répartis sur les communes de

Souk Ahras, Sidi Fredj, Haddada et Bir Bouhouche, a précisé la même source, avant d'ajouter que les autres dossiers ont été ajournés «suite à des réserves liées au foncier». Le wali avait procédé, samedi dernier, à la pose de la première pierre pour la réalisation de trois projets d'investissement dans la commune de Souk Ahras, dont le premier concerne une usine de tissage de 1 260 mètres carrés, devant être réalisée dans un délai de 20 mois, et qui permettra de créer 400 emplois. M. Badaoui avait également posé la première pierre d'un projet visant à agrandir la chambre froide de la société El Bayane au niveau du plan d'oc-

cupation des sols n° 6 sur une superficie de 5 500 m<sup>2</sup> dans un délai de réalisation de 12 mois et qui devrait créer 40 emplois directs et environ 80 postes indirects. Un autre projet, concerne la réalisation, dans un délai de 18 mois, d'un centre de diagnostic médical d'une superficie de 1 600 m<sup>2</sup>, qui permettra de mettre un terme au transfert de patients hors wilaya pour des analyses ou une radiologie, outre le fait qu'il contribuera à créer 54 emplois. A chacune de ses sorties sur les chantiers de construction, Abbas Badaoui n'a eu de cesse de souligner l'impératif des délais de réalisation de projets eu égard aux facilités accordées aux inves-

tisseurs, affirmant qu'il n'hésitera pas à «retirer l'assiette foncière à tout investisseur non sérieux». Le wali a fait savoir, à ce propos, que tous les investisseurs trouveront le soutien et l'accompagnement nécessaires de la part des autorités de la wilaya, a-t-on ajouté. Les services de la wilaya ont fait savoir, en outre, que des travaux sont en cours pour réaliser 5 zones d'activité à travers plusieurs communes, en plus d'un parc industriel à M'daourouch d'une superficie de 230 ha, en sus de la récupération du terrain d'investisseurs ayant accusé un retard dans l'exécution de leurs projets.

Hocine A.

## Naâma

### Production prévue de plus de 13 000 quintaux de laine

Une production de pas moins de 13 600 quintaux de laine est prévue dans la wilaya de Naâma à l'issue de la campagne de tonte des ovins lancée début mai courant, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles. A vocation pastorale, la wilaya de Naâma compte plus d'un million de têtes ovines. La campagne de tonte, qui se fait par étape, durera jusqu'à l'automne prochain, a souligné le chef du service soutien technique à la production animale et végétale à la DSA, Merzougui Eteddj. La wilaya de

Naâma dispose de grandes potentialités pour réaliser une production abondante de laine. De grandes quantités sont acquises par des commerçants venus de plusieurs wilayas surtout dans l'Est du pays, alors qu'une petite quantité seulement de la production est destinée à satisfaire les besoins de familles locales en matière de confection de couvertures traditionnelles. Les autorités locales se sont attelées, ces dernières années, à encourager et à abriter des initiatives d'investissement dans la laine, en plus de l'accompagnement

des investisseurs désirant créer des projets d'exploitation et de valorisation de ces ressources animales dont la laine comme source de création de richesse et d'emplois, a-t-on ajouté. Un projet, premier du genre dans la wilaya, de création d'une unité de traitement et de transformation de la laine sera bientôt lancé, dans le cadre de l'investissement privé dans le village de Touadjer (28 km au nord de Naâma) qui permettra, une fois mis en service, une meilleure exploitation de cette matière première.

S.A.



Réunion ministérielle tripartite sur la crise libyenne

# Nécessité de la mise en œuvre du plan d'action onusien

■ L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte ont réitéré lundi soir, au terme de la réunion ministérielle tripartite consacrée à la Libye, la nécessité de la mise en œuvre du plan d'action onusien pour la résolution de la crise libyenne et d'assurer les conditions propices à son accélération, soulignant que «tout retard dans la résolution de la crise pourrait ouvrir la voie à davantage d'escalade, de violence, de terrorisme et de conflits».

Par Sara H.

Dans un communiqué final, ayant sanctionné la réunion ministérielle tripartite (Algérie, Tunisie et Égypte) présidée par le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, à laquelle ont pris part ses homologues égyptien, Sameh Chokri, et tunisien, Khémis Jhenaoui, les ministres ont mis en avant «l'importance de la mise en œuvre du plan d'action onusien», saluant l'«avancement réalisé» dans ce sens, appelant toutes les parties libyennes dont celles influentes à «davantage de concessions pour mettre l'intérêt national au-dessus de toute autre considération et à réaliser le consensus national pour dépasser l'étape de transition». Les trois ministres ont souligné, à l'issue de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative tripartite consacrée à l'examen des développements de la situation en Libye, «l'impératif d'assurer toutes les conditions propices pour l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action onusien». Ils ont exhorté, dans ce sens, les parties libyennes à assumer pleinement leur responsabilité et à poursuivre, de bonne foi, leur adhésion à la concrétisation de ce processus à travers «la réalisation d'un consensus élargi, conduisant à une réconciliation nationale globale», saluant, à ce propos, les réconciliations instaurées au niveau local entre différents acteurs politiques et sociaux. Les ministres ont mis en avant également «l'importance de la contribution à l'accélération de ce processus et du contenu du plan d'action en faveur de la Libye», mettant en garde que «tout retard pour la résolution de la crise pourrait ouvrir la voie à davantage d'escalade, de violence, de terrorisme et de conflits». Selon le communiqué, les trois ministres ont mis en exergue l'importance de tenir compte de la contribution des Libyens à toutes les concertations et aux efforts régionaux et internationaux visant la mise en œuvre du processus de règlement, affirmant que «la solution politique doit être inter-libyenne et issue de la volonté et le consensus de toute la composante du peuple libyen». Par ailleurs, les ministres ont rejeté toute forme d'ingérence étrangère en Libye qui mènerait à une escalade interne susceptible de contrecarrer le processus politique et de perdurer la crise qui menacera, dans ce cas, non seulement la sécurité et la stabilité en Libye mais aussi celles

des pays voisins. Dans le même contexte, ils ont convenu de poursuivre la coordination sécuritaire entre les trois pays pour évaluer les menaces des organisations terroristes sur la sécurité et la stabilité de la Libye, des trois pays et des autres pays voisins, outre le renforcement d'échange d'informations et de la surveillance de tout déplacement des éléments terroristes vers la région en provenance des foyers de conflits régionaux et internationaux. Ils ont mis en garde de nouveau contre «la détérioration des conditions de vie du peuple libyen à cause de l'instabilité qui prévaut dans le pays et la persistance du blocage politique», affirmant que la priorité est d'assurer les services nécessaires aux citoyens libyens à même d'améliorer leurs conditions de vie. Lors de cette réunion, les ministres ont passé en revue les récents développements intervenus en Libye, notamment le processus de règlement politique et les développements de la situation sécuritaire et les défis entravant la résolution de la crise, le rétablissement de la sécurité et de la



stabilité à travers le pays, réaffirmant leur soutien à la solution politique conformément aux conclusions auxquelles ils sont parvenus lors de leurs précédentes concertations. Ils ont examiné également les efforts complémentaires des trois pays pour l'accompagnement des Libyens pour qu'ils puissent «dépasser le blocage politique» et préservant ainsi l'unité et la souveraineté du pays et son intégrité territoriale,

réaffirmant «leur soutien à la feuille de route pour la Libye, présentée par l'Envoyé spécial du SG de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé et adoptée par le Conseil de sécurité le 10 octobre 2017». A ce propos, ils ont souligné «le rôle central de l'ONU dans la mise en œuvre des clauses de l'accord politique libyen, signé le 17 décembre 2015, en vue de mettre fin à la crise libyenne et d'édifier des ins-

titutions nationales fortes, notamment une armée unifiée et des services de sécurité dont la mission est le maintien de l'ordre public, la lutte contre le terrorisme, outre des institutions économiques unifiées et efficaces». Par ailleurs, MM. Messahel, Choukri et Jhenaoui ont convenu de tenir la prochaine réunion au Caire (Égypte) dans une date qui sera fixée après concertation.

S. H./APS

## Sahara occidental

### Le Maroc a violé la légalité internationale par son invasion en 1975

Le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, a affirmé que le Royaume marocain a violé la légalité internationale par son invasion militaire du Sahara occidental le 31 octobre 1975 et transgressé le droit international et le droit international humanitaire en perpétrant des crimes ignobles contre le peuple sahraoui. «C'est bel et bien le Royaume marocain qui a violé la légalité internationale par son invasion militaire contre le Sahara occidental le 31 octobre 1975 et c'est lui aussi qui a transgressé le droit international et le droit international humanitaire en perpétrant des crimes ignobles contre le peuple sahraoui, y compris les fosses communes mises à jour, les tueries, les liquidations les enlèvements, les arrestations et les disparitions forcées», a déclaré le président sahraoui à l'occasion de la célébration du 45<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée. «C'est le Maroc qui transgresse aujourd'hui le droit international humanitaire en bafouant les plus élémentaires droits de l'Homme des civils sahraouis dans les territoires qu'ils occupent dans la République sahraoui, au sud du Maroc et dans les sites universitaires, tout en poursuivant la spoliation accrue des richesses naturelles du Sahara occidental», a ajouté le Président Ghali. Soulignant que «le Maroc viole le droit international humanitaire en imposant un blocus étouffant sur les territoires occupés du Sahara occidental et en persévérant dans l'harcellement, l'arrestation et l'emprisonnement des Sahraouis», le chef de l'Etat sahraoui a rappelé les violations répétées de l'accord de cessez-le feu et la convention

militaire N1, notamment avec l'ouverture d'une voie terrestre sur la ligne séparant les armées sahraoui et marocaine dans la région d'El Guergarat. Le président sahraoui a évoqué également «la menace des pays de la région à travers la production de la drogue et l'encouragement des bandes du crime organisé et du terrorisme, qui mettent en péril la paix et la stabilité dans la région». Par ailleurs, le président sahraoui, Commandant suprême des forces armées sahraouies, a salué la position de l'Algérie en faveur de la lutte juste du peuple sahraoui, «une position qui s'inscrit en droite ligne des exigences de la légalité internationale et des principes et valeurs de la glorieuse révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954». Il a également salué les délégations participant à la commémoration de cet anniversaire venues de Mauritanie, d'Afrique du Sud, de Namibie, du Zimbabwe, du Vietnam, d'Équateur, d'Éthiopie, du Nigeria, du Kenya, d'Ouganda et de Cuba, soulignant que «la présence de ces délégations reflète la solidarité enracinée entre les peuples et pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie durant leurs guerres de libération de l'oppression coloniale». Dans le même contexte, le Président Ghali a salué «la position courageuse du peuple espagnol», rappelant que l'Espagne, qui demeure juridiquement la force administrante du territoire, «ne peut se dérober à ses responsabilités juridique, historique et morale qu'à travers l'accomplissement de sa promesse faite au peuple sahraoui et au monde de décoloniser sa colonie». Par ailleurs, M. Ghali a condamné «les tentatives de certaines parties européennes visant à contourner les décisions de l'Union

européenne (UE) pour signer un accord de pêche avec le Maroc qui comprend les eaux territoriales du Sahara occidental en violation flagrante de la lettre et de l'esprit de l'Arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)», réitérant «la disponibilité du Front Polisario à engager un dialogue sérieux et responsable avec la Commission européenne en accord avec le Droit international, le Droit international humanitaire et le Droit européen». Le secrétaire général du Front Polisario a, en outre, dénoncé le comportement «irresponsable de l'Etat d'occupation marocain», mettant en garde contre les retombées d'une telle attitude. Il a, à cet égard, exhorté une nouvelle fois le Conseil de sécurité à «prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces provocations qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité dans la région et dans le monde». Le président sahraoui a évoqué «l'échec de la tentative marocaine aux Nations unies de modifier le cadre juridique régissant la question du Sahara occidental qui est une question de décolonisation dont le règlement passe par l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux», rappelant qu'au moment au Conseil de sécurité des Nations unies «appelle à accélérer le règlement de la question et à engager des négociations directes entre les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, de bonne foi et sans conditions préalables, le Maroc a déclenché récemment une campagne frénétique ne reposant que sur des mensonges et des allégations fallacieuses».

R. M.



Iran

# Washington veut imposer les sanctions «les plus fortes de l'Histoire»

■ Les États-Unis ont promis lundi d'imposer à l'Iran les sanctions «les plus fortes de l'Histoire» pour qu'il se plie à une liste de douze exigences draconiennes en vue d'un «nouvel accord» beaucoup plus vaste, après le retrait américain controversé du texte sur le nucléaire iranien.

Par Rosa C.

«L'Iran n'aura plus jamais carte blanche pour dominer le Moyen-Orient», a déclaré le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, en présentant la «nouvelle stratégie» après la décision fracassante annoncée le 8 mai par Donald Trump. «Qui êtes-vous pour décider pour l'Iran et le monde ? L'époque de telles déclarations est révolue», a réagi le président iranien Hassan Rohani – un modéré que le ministre américain a tenu à mettre, dans son discours, sur le même plan que les durs du régime.

Le «non» américain à l'accord conclu en 2015 par les grandes puissances (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et

Allemagne) avec le régime de Téhéran pour l'empêcher de se doter de la bombe atomique a suscité la colère des Européens, qui avaient tenté, en vain, de négocier avec Washington des solutions pour le «durcir» et s'attaquer aux autres comportements iraniens jugés «déstabilisateurs» dans la région.

Cette décision induit le rétablissement total des sanctions américaines, avec un effet collatéral dénoncé par le Vieux Continent : les entreprises européennes devront abandonner leur présence en Iran si elles veulent garder l'accès au marché américain. L'Union européenne attendait donc le discours de Mike Pompeo. Or le secrétaire d'État américain, connu pour sa

tendu la main. Il a réclamé le «soutien» des alliés des États-Unis à sa stratégie, et, tout en reconnaissant les difficultés des entreprises européennes, il a prévenu : celles qui conserveront des investissements dans des secteurs iraniens interdits par les sanctions américaines «seront tenues responsables». «Il n'y a pas de solution alternative à l'accord sur le nucléaire», a réaffirmé la cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini, estimant que le discours de Mike Pompeo «n'a démontré en rien» comment le retrait américain pourrait rendre «la région plus sûre». Depuis Buenos Aires, où il participait à la réunion des ministres des Affaires étrangères du G20, le chef de la diplomatie allemande Heiko Maas a annoncé lundi qu'il se rendrait cette semaine à Washington pour s'entretenir avec Mike Pompeo.

«Nous pensons que sans cet accord, nous prendrions le risque que l'Iran reprenne son programme nucléaire», a-t-il ajouté. Dans son discours, l'ex-directeur de la CIA a assuré que les États-Unis allaient exercer une «pression financière sans précédent sur le régime iranien», avec «les sanctions les plus fortes de l'Histoire».



PH. D. D. R.

Il a aussi promis de «traquer les agents iraniens et leurs suppléants du Hezbollah à travers le monde pour les écraser». Le ministère américain de la Défense a parallèlement envisagé de «nouvelles mesures» pour contrer l'influence iranienne au Moyen-Orient. Mike Pompeo s'est certes dit prêt à négocier avec le régime iranien un «nouvel accord» pour qu'il «change d'attitude». Mais il a émis douze conditions dont il a

lui-même reconnu qu'elles «peuvent sembler irréalistes». Sur le volet nucléaire, les demandes américaines vont bien au-delà de l'accord de 2015 : l'Iran doit reconnaître la dimension militaire passée de son programme ; cesser tout enrichissement d'uranium et fermer son réacteur à eau lourde ; donner aux inspecteurs internationaux accès sans conditions à tous les sites du pays. R. C.



## Points chauds

Stratégie

Par Fouzia Mahmoudi

Marine Le Pen a décidé, à l'issue de sa défaite, quoi que toutefois escomptée, lors de l'élection présidentielle française de 2017, de revenir aux fondamentaux de son mouvement et de remettre les questions d'immigration, d'identité et de sécurité au cœur de son programme aux dépens de l'argumentaire anti-européen. C'est ainsi que cette semaine la présidente du FN est intervenue pour dénoncer, au côté d'un député égyptien proche du pouvoir, «la politique de l'autruche» du gouvernement français en matière de lutte contre le «fondamentalisme islamiste». «Le gouvernement français est dans la stratégie de l'autruche ou met la tête dans le sable, pour ne pas voir l'immensité du danger qui est, non plus à nos portes, mais à l'intérieur de chez nous», a déclaré, lors d'une conférence de presse, la dirigeante du FN, au côté du député égyptien Abderrahim Ali. «D'où vient l'argent qui permet à ces fondamentalistes islamistes de se développer, de monter des associations, d'avoir des locaux et des écoles, de s'armer notamment face à l'armée française au Sahel ?», a demandé la députée du Pas-de-Calais. Rappelant qu'elle s'était rendue en Égypte il y a quelques années, MLP a jugé que «le niveau de coopération avec les pays qui luttent contre le fondamentalisme islamiste n'était pas suffisant» et devait «passer à la vitesse supérieure» avec ceux qui «ont certainement des informations plus précises sur les réseaux à l'œuvre en France». Marine Le Pen, comme son homologue égyptien, a fustigé «le niveau d'investissement que les Frères musulmans ont développé en France depuis un certain nombre d'années» et demandé la dissolution de l'association des Musulmans de France (ancienne UOIF), proche de cette confrérie politique. «Un certain nombre de responsables politiques (français) ont été ou sont encore probablement payés par le Qatar. (...) C'est un sujet aujourd'hui qu'il faut mettre sur la table», a en outre insisté la présidente du parti frontiste. Son homologue égyptien a pour sa part estimé que «Daech était la fille des Frères musulmans» et déploré en Europe un «climat qui aide l'extrémisme». La présidente du FN a qualifié de «catastrophique» le plan banlieues de Jean-Louis Borloo, le jour où le président Emmanuel Macron présentait ses orientations à ce sujet, déplorant qu'il n'y ait que «trois fois le mot immigration et pas une seule fois le mot fondamentalisme islamiste». Ce plan «est symbolique de l'incompétence, de l'aveuglement, de la lâcheté et de la dangerosité de nos élites françaises depuis 30 ans», selon elle. Un discours qui ressemble étrangement aux discours de son père dont elle s'était pourtant fortement distancée ces dernières années avec succès, cette stratégie l'ayant mené tout droit au second tour des présidentielles. Reste à savoir si les nouveaux électeurs, séduits par la «dédiabolisation» du FN continueront à voter pour le parti frontiste, ou si ce retour aux sources finalement censé aider le parti à mieux avancer ne va pas, au contraire, le freiner.

F. M.

Venezuela

## Nouvelles sanctions américaines après la réélection de Maduro

Les États-Unis ont infligé lundi de nouvelles sanctions financières au Venezuela, au lendemain de la réélection contestée du président socialiste Nicolas Maduro jusqu'en 2025 qui renforce l'isolement international de ce pays en crise. Le président américain Donald Trump a signé un décret, dont la portée était dans un premier temps difficile à évaluer, visant à réduire la capacité du régime de Caracas à vendre ses actifs. Son vice-président, Mike Pence, a qualifié le scrutin de «farce». En revanche, le président russe Vladimir Poutine a félicité M. Maduro, lui souhaitant «une bonne santé et le succès dans la résolution des défis sociaux et économiques auxquels fait face le pays». Cuba a également applaudi la «large victoire» du dirigeant vénézuélien, l'assurant de son soutien.

Dans une série de tweets, M. Maduro a remercié «Vladimir Poutine pour sa reconnaissance de notre triomphe», «le Président de la République de Chine Xi Jinping pour son message d'appréciation de la grande victoire» ainsi que les dirigeants de la Turquie, Recep Tayyip Erdogan, et du Nicaragua, Daniel Ortega.

Lors d'un scrutin critiqué par la communauté internationale et

boycotté par l'opposition qui dénonçait une «supercherie», M. Maduro, 55 ans, a obtenu 68% des voix contre 21,2% à son principal adversaire Henri Falcon, 56 ans. Ce dernier a dénoncé un scrutin sans «légitimité» et réclamé une nouvelle élection avant la fin de l'année.

L'abstention de 52% est la plus élevée depuis les débuts de la démocratie dans le pays en 1958. A la dernière élection présidentielle en 2013, où Maduro s'était mesuré à l'opposition réunie autour d'Henrique Capriles, le taux de participation avait été de 79,69%. M. Falcon a accusé le gouvernement d'avoir fait pression sur les électeurs, notamment avec les «points rouges», des tentes installées par le PSUV (au pouvoir) où les électeurs venaient s'inscrire après avoir voté dimanche dans l'espoir de recevoir une prime promise par le président. L'heure tardif de fermeture des bureaux de vote a également été dénoncé. L'autre adversaire de M. Maduro, le pasteur évangélique Javier Bertucci, 48 ans, crédité de 11% des suffrages, a également dénoncé l'élection et appelé à un nouveau vote.

M. Maduro s'est réjoui, lui, d'un «record historique» dimanche assurant à ses sympathisants :

«Jamais auparavant un candidat présidentiel n'avait gagné avec 68% des voix du peuple, et jamais auparavant il n'avait 47 points d'avance sur le second candidat». «On a encore gagné ! Nous avons encore triomphé ! Nous sommes la force de l'histoire transformée en une victoire populaire permanente», a ajouté le président qui doit débiter son nouveau mandat de six ans en janvier 2019 et a promis de travailler au redressement de l'économie. Les résultats annoncés ont été rejetés par le Chili, le Panama, le Costa Rica tout comme par le Groupe de Lima, une alliance de pays d'Amérique et des Caraïbes qui comprend l'Argentine, le Brésil, le Canada, la Colombie et le Mexique. Les 14 pays du Groupe de Lima ont annoncé lundi le rappel de leurs ambassadeurs du Venezuela au lendemain de ce scrutin et vont «coordonner des actions pour que les organismes financiers internationaux et régionaux n'octroient plus de prêts au gouvernement du Venezuela». En marge de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 lundi à Buenos Aires les États-Unis, l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Chili et le Mexique ont condamné la réélection de Nicolas Maduro.



Nouvel album, 27<sup>e</sup> du nom

# Beihdja Rahal présentera à Alger une nouba mezdj Maya-Rasd Eddil

■ L'interprète de musique andalouse Sanaa, Beihdja Rahal, présentera, mardi prochain à Alger, son nouvel album, une nouba mezdj Maya-Rasd Eddil, lors d'une soirée à la salle El-Mouggar.

Par Fatah B.

Enregistré en février au studio Aminoss et sorti aux éditions Ostowana, le 27<sup>e</sup> album de l'artiste est entamé par une Touchia Maya, suivi d'un Mceddar Maya «*Afiq min nou'assi*», d'un Btahi Rasd Eddil «*Mâ yahla*» et d'un Derdj Maya «*Qoum yâ habib*».

Après un Istikhbar Maoual «*Kaliftou bi-badrin*», la nouba se poursuit par un Derdj Rasd Eddil «*Mâlat ach-chams*», d'un Insiraf Maya «*Allitou al-boukâ*», d'un Insiraf Rasd Eddil «*Ghouzayyali ahyaf*». Elle se termine par un Khlass Rasd Eddil «*Ittaqi Allah*» et un Khlass Maya «*Laysa li fi dounya*».

Beihdja Rahal avec, comme à l'accoutumée, sa kouitra à la main, sera accompagnée sur la scène de la salle El-Mouggar, mardi 29 mai à partir de 22h30, par Nadji Hamma et Amine Belouni au oud, El-hadi Boukoura et Djamel Kebladi à l'alto, Sofiane Bouchafa et

Khaled Ghazi aux percussions, Mansour Brahimi à la mandoline, Rafik Sahbi au qanoun, Haroun Chettab au rebab et Halim Guermi au ney.

Une vente-dédicace de la nouvelle nouba jumelée des deux modes Maya et Rasd Eddil est prévue à la fin du concert pour les fans de l'artiste établie en France depuis la fin des années 90 et qui continue ses recherches dans le patrimoine musical andalou, notamment, et à compléter la série de noubas qu'elle a entamée il y a plus de vingt ans. En 2017, elle a sorti une nouba mezdj aussi entre les modes Ghrîb et Zidane.

«*Pendant plusieurs années, tout au début de ma carrière, je souhaitais juste m'affirmer en tant qu'interprète de la nouba. Ce n'est plus le cas. J'essaie de m'imposer en tant que modèle pour la jeune génération, mais surtout de transmettre un travail pédagogique qui sera une base d'initiation et de formation pour tous. Je ne me contente plus*

*d'apprendre à chanter ou à jouer d'un instrument à mes élèves. Je veux qu'ils s'imprègnent d'une civilisation, d'une culture. Je complète les cours par des ateliers particuliers, des journées et des voyages d'étude...*», a confié Beihdja qui est sollicitée un peu partout en France et en Europe pour animer des masters-class et des conférences sur le patrimoine andalou et précisément sur la musique Sanaa.

L'artiste, fondatrice de l'association «*Rythmeharmonie*» et qui fait aussi partie du jury du conservatoire de Paris lors des présentations de thèses de musique traditionnelle, a eu la chance, comme elle l'aime à le dire, d'être formée par des maîtres dont Zoubir Kakachi qui lui a appris à poser les doigts sur la mandoline, et Abderrezak Fakhardji qui lui a donné l'occasion de monter sur scène face au public.

Dans son travail, Beihdja Rahal met en évidence, en plus de la belle poésie arabo-anda-



louse, les poètes et poétesses de l'époque. Elle a chanté la poésie de Wallada bint Al-Mustakfi, Oum Al-Ala et Oum Al-Hana, en leur consacrant l'album «*Chariyate*» dans le but de «*faire découvrir la belle poésie féminine et dire que la femme a toujours été présente*».

Beihdja Rahal donne rendez-vous à son public le 1<sup>er</sup> juin à Oran pour la présentation du

nouvel album. F. B. / APS

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger  
Boualem Bessaih (Ouled  
Fayet, Alger)

Les 24 - 25 - 26 - 27 à 22h30 :  
Spectacle «*Afro Cirkus* – itinéraire d'un continent».

Production : Cabaret Sauvage.  
Théâtre National Algérien  
Mahieddine Bachtarzi (Alger)

Vendredi 25 mai à 22h30 :  
Lila Borsali présente son nouveau spectacle «*Si Tlemcen m'était contée...*». Une immersion dans la ville de ses ancêtres à travers divers textes, récits, contes, poésies et mélodies. L'événement sera organisé par Maqir Vie et le Théâtre national algérien.

Samedi 2 juin à 22h30 :  
Concert de musique andalouse avec l'artiste Zahia Benzengli.  
Prix du billet : 500 DA.

Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)  
Jusqu'au 24 mai :

Exposition «*Pacte avec la lumière*» de Djahida Houadef.  
Salle El-Mouggar

Samedi 26 mai, à partir de 22h30 :

L'interprète de musique andalouse, Nassima Chabane, anime une soirée musicale

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)  
Jeudi 24 mai à 22h :

Soirée andalouse avec Lamia Ait Amara.

Institut français d'Alger  
Jeudi 24 mai à 22h :

Projection du film «*Jusqu'à la fin des temps*», de Yasmine Chouikh, en présence de la réalisatrice. Réservation : cinemajusqualafindestemps2018.alger@if-algerie.com

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)

Mardi 29 mai à 22h30 :

A l'occasion de la sortie de son 27<sup>e</sup> album *Nouba Mezdj Maya-Rasd Eddil*, Beihdja Rahal sera en concert «*unique*» à Alger.

Elle sera habillée par Faiza Antri-Bouzar. Vente-dédicace à la fin du spectacle.

## Festival national de la musique et la chanson citadine à Annaba

### Ouverture vendredi de la 13<sup>ème</sup> édition avec la participation de 20 artistes

Une vingtaine d'artistes dans différents genres musicaux, dont le Malouf, le Chaâbi et l'Andalous, prendront part à la 13<sup>ème</sup> édition du festival national de la musique et de la chanson citadines abritée à partir de vendredi par la ville de Annaba qui renoue avec l'art et la musique, a-t-on appris lundi auprès du Commissariat du festival.

Le festival, qui représente un acquis culturel faisant la fierté de Bouna, la capitale des jujubes, accueille lors de sa soirée inaugurale l'artiste tunisien Zied Gharsa, le chanteur Mbarek Dekhla et les élèves de l'école com-

munale de la musique Hassan El Annabi de la ville d'Annaba qui animeront une soirée vouée au malouf, selon la même source.

Les familles Annabies pourront profiter, tout au long de ce festival, dont la clôture est prévue 31 mai, de soirées musicales placées sous le signe de l'authenticité à la faveur de chansons interprétées par des artistes de Malouf, de Chaâbi et d'Andalous venant de Constantine, Annaba, Alger et Tlemcen, ainsi que des chansons modernes et kabyles interprétées par des chanteurs de Skikda, Bejaia, El Tarf, Jijel et Tipasa, ont indiqué les

organisateur. La 13<sup>ème</sup> édition du festival national de la musique et de la chanson citadines verra également la participation de l'association Dar El Gharania de la ville de Tipasa et la troupe de Malouf Diar El Andalous d'Annaba, en plus de l'atelier de musique andalouse de la maison de la culture de cette même ville, a-t-on ajouté.

Cette manifestation culturelle est organisée par le Commissariat du festival sous les auspices de la Direction de la culture de la wilaya en coordination avec le théâtre régional Azzedine Medjoubi

Yanis G.

## Veillées de ramdhan à Tébessa

### La troupe «Essalam» enchante le public

La troupe «Essalam» de chant religieux a animé dimanche la première veillée ramadhane organisée par la maison de la culture «Mohamed-Chebouki» de Tébessa dans le cadre de la semaine de l'inchad (chant religieux).

Une assistance est venue, en dépit des pluies orageuses qui se sont abattues toute la nuit sur la ville, assister à ce premier

concert durant lequel la chorale de la troupe a excellé dans l'interprétation de chants dédiés à la gloire du Prophète (QSSSL) dont «*Talaâ el badrou alayna*» et «*Sala Allah ala Mohammad*».

Durant ce concert d'une heure, le jeune public est vite entré en complicité par les choristes reprenant avec eux les refrains de la plupart des qassâide (poèmes) chantées.

Approché au terme de la soirée, Mouatez Bi-Allah Braïdji a souligné le message d'amour, de fraternité et de tolérance porté par l'art de l'inchad qui rencontre depuis quelques années, a-t-il relevé, un grand succès dans les milieux de jeunes.

Lauréate du 2<sup>e</sup> prix du 5<sup>e</sup> Festival national de l'inchad tenu en 2015 à Guelma, la troupe «Essalam» a à son actif diverses

participations dans des manifestations régionales et nationales consacrées à cet art.

La semaine de l'inchad se poursuivra jusqu'au 24 mai à la maison de la culture de Tébessa et verra la participation de plusieurs de troupes des wilayas de Tébessa, Annaba et El Oued. Les concerts sont programmés à partir de 22h30.

F. H.

## Soirées du Vivarium

### Un espace culturel ouvert gratuitement au public

L'espace culturel Vivarium quitte son QG pour le mois de ramadhan et s'installe à la terrasse de l'Holiday Inn pour les soirées du ramadhan.

Expositions, jam sessions, live painting, performances de mode et de danse sont promises pour ces sahrates sur la terrasse de

l'hôtel le plus haut d'Alger.

Prévues du 21 mai jusqu'à la fin du ramadhan, les soirées du Vivarium sont gratuitement et mettront en avant les nouveaux talents artistiques du pays. La décoration de l'événement a ainsi été réalisée par Manel Drareni, jeune artiste spécialisée dans le

recyclage d'objets d'art.

Pour la première de l'événement, une performance danse de Lahcen Cherif Bemoussa est prévue, ainsi qu'une exposition de bijoux de Nawel Dib accompagnées d'une jam session surprise.

R. C.



Empoli

## Bennacer vers la Sampdoria de Gênes

LE MILIEU international algérien Ismaël Bennacer, qui vient d'accéder en Serie A italienne de football avec Empoli, intéresse fortement la Sampdoria de Gênes qui en fait sa priorité en vue d'un éventuel transfert cet été, croit savoir ce lundi la presse locale. L'entraîneur de la «Samp», Marco Giampaolo, a fait une liste des joueurs qu'il a envie d'avoir pour la saison à venir et le nom du jeune milieu de terrain algérien âgé de 20 ans y figure, précise la même

source. Toutefois, les dirigeants d'Empoli n'ont pour l'instant aucune envie de vendre Bennacer, le joueur lui-même se verrait bien rester et connaître la Série A avec l'Empoli. Pour sa première saison avec Empoli, qu'il avait rejoint en 2017 pour un contrat de quatre ans en provenance du FC Tours (Ligue 2/ France), Bennacer aura été l'un des joueurs les plus en vue, avec notamment 39 apparitions (2 buts).

Ministère de la Jeunesse et des Sports

## Hattab critique à l'égard des clubs

LES CLUBS algériens doivent à l'avenir privilégier les centres de préparation nationaux au lieu d'opter systématiquement pour des centres à l'étranger, a insisté, lundi à partir de Tipasa, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, soulignant la nécessité de rattraper le retard accusé dans la réalisation de 13 centres de regroupement des équipes à travers le pays, et de 11 stades semi-olympiques de football. «Il temps de changer de stratégie. 99% des clubs et des sélections nationales vont en Europe ou vers des pays voisins pour effectuer leurs stages bloqués, au moment où l'Algérie pourrait leur assurer des structures d'accueil de qualité», a souligné M. Hattab dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'infrastructures de son secteur à Tipasa, affirmant que «la nouvelle stratégie du secteur est axée sur l'investissement dans le facteur humain à travers la formation». Le ministre, qui a estimé que les structures sportives déjà réalisées ou celles en cours «sont aptes à accueillir les stages de préparation des clubs et des sélections dans des conditions propices et aux normes en vigueur», a cité le Centre de regroupement des équipes nationales de Fouka, dont il a visité le chantier, à l'occasion, comme étant une structure aux «normes mondiales». Il a, à cet effet, instruit les cadres centraux auprès du ministère de préparer des rencontres avec les fédérations sportives, en vue de les inciter à «exploiter les centres de préparation du pays, au lieu de

partir à l'étranger», mettant en garde contre «une éventuelle réduction des subventions financières pour les équipes qui n'appliqueraient pas cette recommandation». Le Centre de regroupement des équipes nationales de Fouka, attendu à la réception à la fin 2018, «est un acquis pour le sport algérien susceptible de constituer un important soutien pour la formation, au double plan local et national», a encore estimé le ministre, soulignant la disponibilité, en son sein, de toutes les conditions et moyens nécessaires, offrant une opportunité pour «l'émergence et la découverte de jeunes talents». Cette structure fait partie de 13 projets du genre disponibles à l'échelle nationale, dont certains achevés de réalisation et d'autres en cours, est-il signalé. Le Centre régional de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive de Fouka dispose d'une piscine olympique couverte, deux salles pour les mathématiques, quatre salles pour les sports de combat (judo, karaté do, boxe) et six salles fédérales. S'étendant sur une superficie de six hectares, le centre, dont le coût de réalisation est estimé à 1,635 milliard de dinars, dispose également d'un hôtel de haut standing d'une capacité d'accueil de 200 lits. L'infrastructure est située à proximité d'un complexe sportif, direction d'une autre escale de la visite du ministre de la Jeunesse et des Sports, qui a appelé à l'accélération de la cadence des travaux en vue de sa réception avant septembre prochain.

## Tennis / Classement mondial juniors Les Algériens ont souffert

LA SEMAINE a été assez mauvaise pour les tennismen algériens les mieux classés sur le plan mondial de la catégorie juniors, car ayant tous connu une légère régression, aussi bien chez les garçons que chez les filles, suivant la dernière publication de la Fédération internationale de tennis (ITF), dévoilée lundi. L'Oranaise Lynda Benkaddour est la seule Algérienne à avoir plus ou moins limité les dégâts cette semaine, en se maintenant au 225<sup>e</sup> rang mondial, qu'elle occupe depuis 15 jours, alors que ses compatriotes, dont le N1 masculin Youcef Rihane, ont tous connu

une régression. Chez les filles, Houria Boukholda et Bochra Rehab Mebariki ont perdu respectivement 15 et 11 places, se retrouvant désormais aux 1 312<sup>e</sup> et au 2 168<sup>e</sup> rangs, alors que chez les garçons, Rihane a perdu deux places (168<sup>e</sup>), devant Samir Hamza Reguig, désormais 1 228<sup>e</sup> après une perte de 13 places. Un peu plus bas dans la hiérarchie des jeunes algériens les mieux classés sur le plan mondial «juniors», Matis Amier et Mohamed-Racym Rahim sont ex aequo au 1 462<sup>e</sup> rang, après avoir perdu 14 places chacun.

Equipe nationale

# Les dessous de la décision de Zetchi

■ Le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a pris la décision de décharger le sélectionneur national, Rabah Madjer, de l'EN A', appelée communément la sélection des joueurs locaux.



Madjer se concentrera sur l'EN A

Par Mahfoud M.

Ainsi, ce dernier n'aura plus la responsabilité de préparer cette sélection, sachant que depuis sa prise en main des Verts, il avait tenu de nombreux stages destinés à ces joueurs qui évoluent dans le championnat national. Il leur avait même programmé de nombreux matchs amicaux, que ce soit en Algérie ou à l'étranger, dont le dernier est le match face à l'Arabie saoudite perdu sur le score de 2 à 0 et joué en Espagne, en Andalousie plus précisément. Officiellement, Zetchi a pris cette décision qui

intervient à l'approche des rendez-vous officiels des Verts pour permettre à Madjer de se consacrer uniquement à l'équipe nationale première, surtout avec les éliminatoires de la CAN 2019 qui reprennent le mois de septembre prochain, ce qui demande une concentration totale sur ces objectifs importants. En outre, Madjer s'est senti quelque peu trahi par ces joueurs, à qui il avait donné la chance de s'affirmer dans l'optique d'en retenir quelques-uns avec l'EN A, sachant que le rendement de certains éléments était loin de convaincre les fêrus de la balle ronde nationale. Pour ce qui est de son remplaçant à ce poste,

on croit savoir que le patron de la FAF songe à confier la mission de diriger la sélection des joueurs locaux au directeur des équipes nationales (DEN), Boualem Charef, qui dirige déjà l'EN U23 ou la sélection olympique. L'objectif étant de monter une équipe qui sera prête pour disputer le CHAN 2020, et qu'il comptera sur de jeunes joueurs de l'actuelle sélection olympique. La FAF fonctionne donc de manière méthodique et pense à l'avenir pour relancer toutes les sélections qui se sont contentées de faire de la figuration dans toutes les compétitions.

M. M.

JS Saoura

## La formation sudiste a terminé fort

La JS Saoura a clôturé la saison 2017-2018 en apothéose, en décrochant la deuxième place de la Ligue 1 Mobilis de football, qualificative à la Ligue des champions d'Afrique pour la seconde fois dans l'histoire du club phare de Béchar. Depuis l'arrivée de l'entraîneur Nabil Neghiz, la JS Saoura a aligné une série de victoires dont la dernière en déplacement contre le MC Alger (4-1) lors de la 30<sup>e</sup> et dernière journée qui lui permet de participer à la lucrative et prestigieuse compétition de la CAF la saison prochaine. «Les efforts déployés par les joueurs, le staff technique, les dirigeants et le soutien indéfectible de nos supporters à travers le pays, ont permis à l'équipe de se classer à la deuxième place du championnat, malgré un passage à vide à mi-parcours», a déclaré à l'APS Mamoun Hamilli, président du conseil d'administration de ce club du Sud. «Nous

avons réellement sué pour avoir cette deuxième place et nos efforts ont récompensés par cette position très convoitée par les autres clubs de Ligue 1. L'apport de l'entraîneur Nabil Neghiz et son staff a été d'une grande importance pour l'obtention de ce résultat qui vient nous ouvrir les portes d'une deuxième participation à la Ligue des champions d'Afrique», s'est-il réjoui.

### Cap sur la Ligue des champions d'Afrique

La JS Saoura qui avait pris part il y a deux ans à la compétition africaine avec une élimination précoce face aux Nigériens d'Enugu, espère que la seconde expérience sera meilleure. «Désormais, notre cap est la préparation de la Ligue des champions ou nous comptons améliorer notre participation, forts de l'expérience acquise lors de la

première participation», a estimé Hamilli. Et d'ajouter : «La JS Saoura fera tout pour que cette deuxième participation africaine soit le reflet de la position du club au sein de la Ligue 1 Mobilis». Par ailleurs, la direction du club a mis en place une organisation administrative et financière qui n'est pas étrangère au parcours réalisé par le club en championnat cette saison. «Avec une gestion administrative et financière exemplaire, à savoir être à jour avec l'ensemble des partenaires, dont la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et d'autres institutions publiques et privées, nous avons pu mettre en place une organisation administrative et financière à même de soutenir sans relâche l'équipe et mettre les joueurs et les staffs technique et médicaux dans les meilleures conditions, à l'instar des grands clubs du pays», a expliqué Djebbar.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Arrestation à Tlemcen

### Deux narcotrafiquants marocains tentaient d'introduire plus de six quintaux de kif

DEUX narcotrafiquants marocains ont été arrêtés, lundi à Tlemcen, par les garde-frontières, alors qu'ils tentaient d'introduire une importante quantité de kif traité s'élevant à 6,12 quintaux, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des garde-frontières ont mis en échec, à Tlemcen, une tentative d'introduction d'une importante quantité de kif traité s'élevant à six quintaux et douze kilogrammes, détenue par deux narcotrafiquants de nationalité marocaine», précise le communiqué. Dans le même cadre, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Oran et Biskra, cinq narcotrafiquants et saisi vingt-trois kilogrammes de kif traité et quatre véhicules touristiques», note la même source. Y. N.

## Fin de cycle primaire

### Près de 800 000 élèves passent aujourd'hui l'examen

PLUS de 797 000 élèves sur l'ensemble du territoire national passeront aujourd'hui les épreuves de l'examen de fin de cycle primaire 2017-2018 dans trois matières principales, à savoir la langue arabe, les mathématiques et la langue française.

La ministre de l'Éducation, Nouria Benghabrit, donnera le coup d'envoi de cette session depuis les wilayas de Gharadaïa et Ouargla, en compagnie d'une délégation des deux commissions de l'Éducation aux deux chambres du Parlement et des représentants des partenaires sociaux.

Le nombre de candidats pour cette session est de 797 812 élèves pour l'examen de fin de cycle primaire, soit une augmentation de 4,8% par rapport à l'année dernière (760 652 élèves), a indiqué le ministère de l'Éducation. Selon le planning des épreuves, les élèves concernés par cette session passeront les épreuves de langue arabe et de mathématiques dans la matinée et celle de la langue française dans l'après-midi. Par souci de préserver le bien-être des élèves, le ministère de

l'Éducation a décidé, il y a deux ans, que les élèves passeront les examens au sein de leurs établissements respectifs.

Cette mesure adoptée par le ministère de l'Éducation est à même de préserver le bon moral des élèves, vu leur jeune âge, tandis que les enseignants encadrant l'opération seront orientés vers d'autres centres d'examen.

Le recours à une session de rattrapage n'est pas envisageable.

Les moyennes des examens trimestriels seront prises en compte pour les élèves qui n'obtiendront pas la moyenne de 5 sur 10. Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 6 juin prochain, a affirmé M. Chaïb Draa Tani, conseiller au ministère de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, 31 000 agents de police ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'examen.

7 371 centres d'examen et plusieurs centres de correction sont concernés par ce dispositif sécuritaire.

Ali T.

## La route qui tue

### Deux morts dans deux accidents à Alger

DEUX personnes, dont un enfant de sept ans, ont trouvé la mort dans deux accidents de la circulation survenus mardi à Alger, a indiqué le chargé de l'information à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, le Lieutenant Khaled Benkhalfallah a précisé que le premier accident concerne un enfant de sept ans qui a été percuté par un camion au niveau du quartier Kerrouche à Reghaïa (Est d'Alger) à 10h44mn, indiquant que le conducteur du camion a pris la fuite. Le deuxième accident est survenu au

quartier Ouled Belhadj à Birtouta où un homme âgé de 46 ans a été percuté par un camion à remorque, dont le conducteur qui faisait une marche-arrière, n'a pas remarqué que la personne se trouvait derrière le camion. H. Y.

Bibliothèque principale de Tizi ouzou

### Rencontre littéraire avec Nadjib Stambouli

LA BIBLIOTHÈQUE municipale de Tizi Ouzou reçoit aujourd'hui à 22 heures, l'écrivain-journaliste Nadjib Stambouli pour une causerie littéraire suivie d'une séance-dédicace, autour de ses œuvres «Ma piste aux étoiles», «Le comédien» et «Le fils à maman ou la voix du sang», parues aux éditions Casbah.

## Fruits et légumes pendant ramadan: Les prix ne baissent pas



Djalou@hotmail.com

## Prochaine installation d'un groupe de travail

### Bedoui veut revoir le mode de distribution des aides sociales

Le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, a ordonné l'installation d'un groupe de travail regroupant l'ensemble des secteurs concernés qui s'attellera à mettre en place les mécanismes nécessaires à la révision du mode de distribution de ces aides sociales, en application des décisions du gouvernement portant octroi d'aides financières directes aux concernés.

Par Louiza Ait Ramdane

M. Bedoui qui a insisté sur l'importance d'une prise en charge totale des familles démunies en ce mois sacré, lors d'une réunion élargie aux directeurs généraux et cadres centraux du ministère, a préconisé l'amorce des préparatifs de cette opération juste après le ramadhan.

A cet effet, le directeur général chargé du suivi de ce dossier a affirmé que «l'opération se déroule dans les meilleures conditions et a démarré précocement par rapport aux années précédentes», indique le communiqué de l'Intérieur.

Un nouveau système informatique de distribution du couffin du ramadhan a été installé à l'occasion à travers les différentes communes du pays qui permet une gestion moderne, efficace et transparente de l'opération, en sus du contrôle du contenu du couffin et de la liste des bénéficiaires, voire la date de distribution. Le citoyen bénéficiaire peut lui aussi vérifier le contenu du couffin.

Lors de ladite réunion, Bedoui s'est exprimé également sur les préparatifs pour la prochaine sai-

son du Hadj 2018 qui selon le directeur général en charge du dossier se déroulent dans les meilleures conditions. Dans ce contexte, M. Bedoui a rappelé les facilités à assurer pour la modernisation de l'opération, à travers la création d'un guichet unique à partir de la prochaine saison. Après avoir écouté le rapport de la commission chargée de préparer la saison estivale 2018, le ministre a salué les efforts consentis pour assurer la réussite de la prochaine saison estivale, se félicitant des rapports présentés. Il a plaidé également pour l'intensification de la coopération. Le ministre a appelé la commission spécialisée à s'ériger «en force de proposition», soutenant qu'une coordination entre les différents secteurs «est seule à même d'assurer l'application de la feuille de route et de faire de la saison estivale 2018 une réussite». Il a insisté sur l'importance de la prépa-

ration préalable de tous les projets, opérations et programmes avec l'implication du citoyen à toutes les actions. Sur le plan d'action du programme des énergies renouvelables, Bedoui a préconisé «leur exploitation optimale», mettant en avant «les grands espoirs fondés sur les énergies renouvelables auxquelles le gouvernement accorde une importance majeure». Ledit projet «profitera à la trésorerie des collectivités locales», a-t-il souligné, précisant que le ministère de l'Intérieur ne ménagera aucun effort pour la concrétisation de ce projet, à travers l'ensemble du territoire national. Pour ce faire, a-t-il poursuivi «un programme global et intégral a été initié par le secteur dans ce sens», plaidant pour la tenue de rencontres périodiques regroupant l'ensemble des acteurs pour le suivi et l'évaluation du plan de la stratégie nationale. L. A. R.

Tamanrasset

### Un responsable d'une organisation terroriste au Sahel se rend aux autorités militaires

UN DANGEREUX terroriste responsable d'une des organisations terroristes au Sahel s'est rendu, lundi aux autorités militaires à Tamanrasset, en possession d'une mitrailleuse lourde de type PKT et une quantité de munitions, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un dangereux terroriste responsable d'une des organisations terroristes au Sahel, s'est rendu hier 21 mai 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire)», précise le communiqué. «Il s'agit du dénommé «A. Moultafa», dit «Abou Aïssa» qui avait rallié les groupes terroristes en 2015. Ledit terroriste avait en sa possession une mitrailleuse lourde de type PKT et une quantité de munitions», ajoute la même source. M. Y.